

La santé de la vache allaitante, Formation de la mise à la repro au jeune bovin



Judi 29 février 2024
De 9h à 17h

**POUR LES ÉLEVEURS DE BOVINS
ALLAITANTS**



Rives



Sandrine BONNET-SIMON

La formation a pour objectif de consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur et sa collaboration avec son vétérinaire traitant, pour améliorer ses performances économiques. En effet, même si une vache allaitante est plus "robuste" qu'une vache laitière, une minéralisation, une gestion du parasitisme sont nécessaires pour obtenir un veau par an et par vache.

Objectifs

- Savoir quand mettre à la reproduction la génisse et la vache allaitante
- Gérer le sevrage du broutard et bien gérer la préparation au vêlage et la santé du nouveau-né : tout se joue pendant le tarissement
- Savoir gérer le vêlage : le surveiller, intervenir et les soins au nouveau-né
- Connaître les principales pathologies des veaux allaitants pour les prévenir
- Connaître le suivi de reproduction en vache allaitante

Méthodes pédagogiques

Echanges et questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Présentation powerpoint



Inscription obligatoire par mail, téléphone ou courrier auprès du GDS38 avant le **23 février 2024**

Au programme

Accueil, programme et présentation

Séquence 1 : la mise à la reproduction, le cycle de la vache allaitante

Séquence 2 : Après le sevrage : le tarissement permet de gérer la période péri-partum

Repas offert pour tous les adhérents au GDS38,
une participation de 20 € est demandée aux éleveurs non adhérents

Séquence 3 : Le vêlage : surveillance, dystocies, et soins au nouveau-né

Séquence 4 : Diarrhées et maladies respiratoires : les fléaux en élevage allaitant



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes



Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant



GDS
Isère



Tarifs de la formation

Bulletin d'inscription

Jeudi 29 février 2024

Formation "La santé de la vache allaitante, de la mise à la reproduction au jeune bovin"



Inscription obligatoire avant le 23 février 2024

Merci de renvoyer ce bulletin au GDS par :

Courrier :

GDS de l'Isère
145 espace trois fontaines
38 140 RIVES

Mail : (pour réserver votre place) : gds38@reseaugds.com

Contact

Fiche de renseignements

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° cheptel ; Adhérent au GDS : Oui Non

Nom de l'élevage :

Adresse :

Code postal et Ville :

Mail :

Téléphone :

Comment avez- vous pris connaissance de ce stage ? Par qui ?

Quelles sont vos attentes ?

Je joins à ce bulletin un chèque de caution de 50 € à l'ordre du GDS38 pour ma participation au stage et qui me sera restitué à la fin du stage.

Je dispose d'un délai de rétractation jusqu'à une semaine précédent la formation. Pour le règlement de la formation, merci de se munir d'un carnet de chèque le jour de la formation.

Fait le, à

Signature :

•0 € : éleveur adhérent au GDS et bénéficiant du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•20 € : éleveur non adhérent et bénéficiant du fonds VIVEA

•50 € : éleveur adhérent au GDS mais ne bénéficiant pas du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•70 € : éleveur non adhérent au GDS et ne bénéficiant pas du fonds VIVEA

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable de stage :

Céline SAVOYAT

via le standard du GDS38
au 09 74 50 85 85

ou par mail à
gds38@reseaugds.com

Un support de formation sera remis aux participants.

Une attestation de présence sera envoyée.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Le règlement intérieur est disponible sur www.fr.gdsaura.fr

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes



Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant



GDS
Isère



www.QUALICERT.FR

L'action sanitaire ensemble